



[Centrale pub pour tous les sites Internet - Faites connaitre votre entreprise, votre commerce!](#) :: Your Favorite Site

Crédit immobilier : les consommateurs mieux protégés depuis le 1er juillet 2016

<https://www.paruvendu.fr/immobilier/l/credit-immobilier-les-consommateurs-mieux-protages-depuis-le-1er-juillet-2016-i42526>

Souscrivez un crédit immobilier pour acquérir un bien résidentiel. La protection du consommateur vient d'être renforcée dans le cadre du prêt au logement. Avec l'harmonisation des lois au sein de la Communauté européenne, le crédit immobilier s'est vu doté de nouvelles dispositions. Elles impliquent une protection accrue du consommateur qui sollicite un prêt au logement, notamment au niveau de l'information.

Souscrivez un crédit immobilier pour acquérir un bien résidentiel. La protection du consommateur vient d'être renforcée dans le cadre du prêt au logement. Avec l'harmonisation des lois au sein de la Communauté européenne, le crédit immobilier s'est vu doté de nouvelles dispositions. Elles impliquent une protection accrue du consommateur qui sollicite un prêt au logement, notamment au niveau de l'information.